

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE MISSILLAC

Par arrêté préfectoral en date du **25 OCT 2011** une enquête publique est ouverte à la mairie de MISSILLAC, pendant une période d'un mois du 12 décembre 2011 au 12 janvier 2012 inclus, portant sur la demande présentée par la SARL DEPANNAGE AUTO CASSE en vue d'obtenir l'autorisation de régulariser la situation administrative du centre de stockage et de dépollution de véhicules hors d'usage situé à MISSILLAC, ZAC de la Pommeraie.

Cet établissement est soumis à autorisation sous le numéro 2712 de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Jean-Paul LE CORRE, désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de diriger l'enquête, recevra en mairie de MISSILLAC, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- lundi 12 décembre 2011 de 9 H 00 à 12 H 00
- mardi 20 décembre 2011 de 13 H 30 à 16 H 30
- mercredi 28 décembre 2011 de 13 H 30 à 16 H 30
- vendredi 6 janvier 2012 de 9 H 00 à 12 H 00
- jeudi 12 janvier 2012 de 13 H 30 à 16 H 30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de MISSILLAC aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier dans les mairies de PONTCHATEAU et SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de MISSILLAC, au commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.